

Comment annuler le choix d'un collaborateur ?

En tant que gestionnaire, vous pouvez être amené à annuler le choix de l'un de vos collaborateurs.

Rendez-vous dans le module : **Absences > Gestion > Fractionnement**

Fractionnement Absences > Gestion > Fractionnement

Filtrer

Utilisateur	Structures / services	Absence	Fractionnement	Action
 BLOIS FRANCINE	SOCIETE 1 (FR) / AGDE - VENTE	CP2023/2024	N'a pas fait de choix pour le fractionnement	
 BOILEAU PAUL	SOCIETE 1 (FR) / AGDE - VENTE	CP2023/2024	N'a pas fait de choix pour le fractionnement	
 LEBON Laure	SOCIETE 1 (FR) / AGDE - VENTE	CP2023/2024	a renoncé au fractionnement le 04/04/2024	
 LEGRAND JACQUES	SOCIETE 1 (FR) / AGDE - VENTE	CP2023/2024	N'a pas fait de choix pour le fractionnement	
 MARTIN BENOITE	SOCIETE 1 (FR) / AGDE - VENTE	CP2023/2024	n'a pas renoncé au fractionnement le 27/03/2024	

Une corbeille s'affiche en bout de ligne si un utilisateur a fait son choix.



A noter : si absence de corbeille = choix non fait.

Cliquez sur la corbeille pour annuler le choix de votre collaborateur.

From: <https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_annuler_choix_collaborateur

Last update: **2024/04/04 16:08**

